



# PLAN LOCAL D'URBANISME DE HERBITZHEIM

Etabli sur la base de la partie réglementaire  
du code de l'urbanisme en vigueur avant le 01/01/2016

## ANNEXES SANITAIRES

### PLU ARRETE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal  
en date du 28/09/2020

A Herbitzheim, le 29/09/2020  
M. Michel KUFFLER, le Maire

*Le Maire,*

M. KUFFLER



**OTE INGÉNIERIE**  
des compétences au service de vos projets

[www.ote.fr](http://www.ote.fr)

**Siège social**  
1 rue de la Lisière - BP 40110  
67403 ILLKIRCH Cedex - FRANCE  
Tél : 03 88 67 55 55



**Agence de Metz**  
1 bis rue de Courcelles  
57070 METZ - FRANCE  
Tél : 03 87 21 08 79

REV	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION	APPROBATION	N° AFFAIRE :	Page : 2/6
Document1						

## 1. Eau potable

---

### 1.1. COMPETENCE

Le Syndicat des Eaux de Sarralbe assure le captage, le stockage et le traitement de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire, qui couvre 21 communes et 29 660 habitants en 2017.

### 1.2. CAPTAGE – TRAITEMENT – STOCKAGE

Le captage se fait par 3 captages situés à Wittring.

La qualité de l'eau distribuée est conforme aux valeurs suivantes :

- Conformité micro-biologique au robinet : conforme à 100 %
- Conformité physio-chimique au robinet : conforme à 100 %
- Protection de la ressource : conforme à 80 %

### 1.3. SCHEMA DES RESEAUX

Voir plans

## **2. Assainissement**

---

### **2.1. COMPETENCE**

La commune est compétente, en régie. Elle assure la collecte, le transport et la dépollution.

### **2.2. ZONAGES D'ASSAINISSEMENT**

61 constructions ne sont pas desservies par un réseau collectif d'assainissement.

La commune dispose d'un zonage d'assainissement non collectif, approuvé en mai 2008.

### **2.3. SCHEMA DES RESEAUX**

Voir plans

### **2.4. OUVRAGE D'EPURATION**

La commune dispose sur son territoire d'un système d'épuration sous forme de lagunage, avec rejet, après épuration, dans la Sarre.

Les eaux usées de la commune sont traitées par une station de lagunage aéré, située à environ 900 m au Nord-Est du centre du village, le long de la Saare, et gérée par Veolia Eau.

Cette station, créée en 1996, a fait l'objet de travaux de mise aux normes et de renforcement en 2011.

Elle a une capacité de 2 250 équivalents/habitants (données 2017).

## 3. Ordures ménagères

### 3.1. COMPETENCE

Le Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est (Sydeme) est compétent en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers. Ce service est assuré au travers de collectes séparées en porte à porte des déchets ménagers, des biodéchets et des emballages.

### 3.2. COLLECTE

Ce service est assuré au travers de collectes séparées en porte à porte des déchets ménagers, des biodéchets et des emballages.

La collecte est effectuée en « multi flux ». Ce concept permet d'intégrer une collecte sélective des biodéchets en simplifiant la gestion des déchets au quotidien dans les ménages.

Il existe une déchèterie sur le territoire intercommunal, à Thal-Drulingen, qui n'est pas accessible aux habitants d'Herbitzheim, ceux-ci devant se rendre à Sarralbe (commune voisine). La déchetterie permet aux habitants l'apport volontaire de divers matériaux recyclables ou non.

La commune est équipée de conteneurs à verre et à vêtements en apport volontaire.

### 3.3. TRAITEMENT

#### a) RECYCLABLES

Les recyclables sont collectés en porte-à-porte et en apport volontaire, conditionnés et stockés en balles au centre de tri de Sainte-Fontaine.

#### b) RESIDUELS

Les résiduels issus des ordures ménagères sont destinés à la valorisation thermique.

#### c) DASRI

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) peuvent présenter divers risques qu'il convient de réduire.

#### d) TEXTILES

Les TLC regroupent les Textiles, le Linge de maison et les chaussures usagés.

e) PILES

Les piles et petites batteries sont des déchets dangereux mais elles sont composées principalement de métaux qui se recyclent très bien.

f) LUNETTES

Les anciennes paires de lunettes usagées collectées en permanences multiflux sont remises au Lions Club de Saint-Avold puis expédiés vers des pays du Tiers Monde.

g) BIODECHETS

Les biodéchets (déchets fermentescibles) sont valorisés grâce au traitement biologique du centre de méthanisation installé à Morsbach.

h) VERRE

Le recyclage du verre permet d'économiser la matière première, de réduire le volume des emballage et d'économiser de l'énergie.

i) DECHETS VERTS

Résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts.

j) BOIS DE DECHETERIE

Le bois n'est pas intarissable, il est nécessaire de recycler ce matériau précieux ou à défaut de l'utiliser pour des besoins énergétiques.

k) D3E

Tous les vieux appareils électriques et électroniques peuvent être rendus en magasin, confiés à une association spécialisée ou déposés en déchèterie.

l) MOBILIER

Les vieux meubles, qu'ils soient en bois, en ferraille ou en plastique sont triés par matière pour être recyclés ou valorisés en énergie.

m) RADIOGRAPHIES ARGENTIQUES

Les radiographies collectées en permanences multiflux sont remises au Lions Club de bouzonville puis recyclés.